

# Le chlore des piscines favoriserait l'asthme infantile

**La désinfection de l'eau des piscines par le chlore augmenterait le risque de souffrir d'asthme ou de rhinite allergique, même en l'absence d'antécédents familiaux.**

*Panorama du Médecin, 15 octobre 2007*

Une étude, dirigée en 2006 par le Pr Alfred Bernard (Université catholique de Louvain) et présentée aux rencontres scientifiques organisées par l'Afsset\*, montre que nager dans une piscine chlorée présente un risque pour la santé. Au départ de cette étude, un constat : l'augmentation des cas d'asthme et de rhinite allergique au cours des 30 dernières années. Et une question : cette hausse est-elle en rapport avec le plus grand nombre de piscines ? Conclusion de l'étude, réalisée auprès de 847 enfants belges : plus les enfants sont exposés (en durée et en fréquence) au chlore des piscines, plus ils souffrent de troubles respiratoires. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce risque est plus élevé encore pour ceux qui fréquentent davantage les piscines en extérieur. Sans doute parce les particuliers dosent souvent mal les doses de chlore.

L'étude montre aussi que chez les adolescents déjà sensibilisés aux allergènes, le risque d'asthme est 10 fois plus élevé quand la durée cumulée de fréquentation de piscines chlorées a dépassé 1 000 heures. A l'inverse, les 150 enfants ayant fréquenté une piscine désinfectée par un système d'ionisation cuivre-argent, ont 4 fois moins de risques de développer un asthme que le reste de la population et 2 fois moins de risques de souffrir d'une rhinite allergique. Pour les auteurs, il faudrait donc utiliser des méthodes alternatives de désinfection ou privilégier des produits moins toxiques.

\* Association française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail.